La Pétanque Felletinoise

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 30/10/2019

Début à 18h00, les 4 membres sont présents et à l'heure.

Michelle Da Silva a été invitée à s'exprimer lors des discussions.

Barrage de la Journée Finale de 3° DIV :

Cette journée aura vraisemblablement lieu le 10 novembre à Felletin, Sardent avait demandé qu'elle soit décalée le 3 puisque le week-end suivant est celui de la foire aux huîtres ; impossible, apparemment.

Pado et Cali joueront de leur côté les barrages de la 2° DIV à Bonnat le même jour. Michelle s'est proposée pour accueillir les équipes et tenir la buvette le matin. Le midi elle sera rejointe par son mari Antonio qui l'épaulera l'après-midi.

Les repas seront pris à l'Auberge Felletinoise.

Pado a demandé à Olivier Salagnac d'arbitrer les parties - en attente de confirmation -, et nous allons demander à plusieurs membres de l'association de venir relayer Michelle (Matthieu Maffrand, Guillaume Goujat...).

Questions posées par Eric Girard:

- Demande que certains joueurs puissent organiser des concours afin de créer une cagnotte pour financer les tenues.

Le CA n'est pas contre l'idée étant donné le caractère obligatoire qu'impose la FFPJP.

- La question de l'homogénéité des différentes tenues (haut du corps) a été posée puisqu'un joueur ayant oublié son t-shirt, les trois joueurs ont dû jouer avec les vestes malgré la chaleur.

Il est question de trouver la ligne de tenues qui puisse tenir dans la durée et être homogène. Il faudra choisir une ligne de couleur simple - passer par ailleurs si Laurent Lafrique ni C2color ne proposent de ligne complète unie -, puis faire apposer le logo par C2color.

Réunion de la Section FFPJP :

Jean-Jacques Boudin, en tant que responsable de la section, propose que cette réunion ait lieu le 22 novembre au soir.

Cali souligne que tout joueur désirant rejoindre une équipe de championnat hivernal, devra être présent à ce moment là, afin de motiver sa demande.

Pour que chacun soit bien informé, nous nous sommes résolus à rédiger un courrier à tous les membres actifs en 2019 (67 licenciés) récapitulant les thèmes suivants :

- les dates liées aux inscriptions en hivernal et celles du renouvellement des licences,
- le certificat médical et, s'il date de 2016, un nouveau de moins de 3 mois,

- un rappel du règlement intérieur lié à un arrangement financier avec le trésorier et l'association,
- le prix de la licence 2020 ; Jean-Jacques devant participer ce 31 octobre à la réunion préparatoire à l'AGO du CD, il nous le communiquera,
- la cotisation de 10€ (due à l'association dès que le membre fait une demande de renouvellement/création de licence ou participe aux "entraînements" dans l'enceinte de l'association),
- il existe de multiples possibilités de contact et d'information : le site internet (www.lapetanquefelletinoise.fr), la page facebook, le responsable de la section, les capitaines des équipes s'il veut jouer en hivernal, ou un membre du CA directement.
- Jean-Jacques propose deux dates officielles pour l'enregistrement des demandes de renouvellement/création de licence FFPJP : les 8 et 15 décembre au boulodrome entre 15h et 18h.

Tout formulaire de demande de renouvellement sera présenté devant le CA, - pour que chaque membre désirant devenir "actif" soit "validé" -, avant d'être envoyé au CD.

De la même façon, une demande de mutation fera l'objet d'un aval du bureau afin que le joueur quittant la section soit en règle avec l'association.

Fin de la séance à 19:15.